

PRÉSENTATION

C'est toujours avec une certaine appréhension que le comité de rédaction soumet à son conseil d'administration un projet spécial visant la production d'un numéro à thème. Y aura-t-il de l'intérêt? Le sujet n'est-il pas éculé? D'autres n'en ont-ils pas traité *ad nauseam*? Qui va vouloir se mouiller? [1] Aurons-nous les textes à temps pour la rentrée [2]?

C'est toutefois dans un enthousiasme communicatif qu'il a été convenu de commencer cette onzième année [3] de parution de *Les cahiers de propriété intellectuelle* par un numéro spécial portant exclusivement sur les modifications [4] apportées à la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada. Par la même occasion –et non sans le même enthousiasme– Me Stefan Martin a été nommé [5] rédacteur en chef adjoint des *CPI* [6].

En guise d'introduction, un texte percutant de la professeure Mistrale Goudreau, texte dont le titre vaut tout commentaire : *Et si nous discussions de rédaction législative ...*

Les trois nouveaux objets du droit d'auteur sont respectivement traités par Me Éric Lefebvre [“Les droits voisins des artistes-interprètes sur leur prestation”], Me Marie Lussier [“Les enregistrements sonores au Canada dans un contexte international”] et Mes Blais et Jones [“Le droit des radiodiffuseurs sur leurs signaux de communication et la mise en application de la Convention de Rome : un biscotto rassis pour le Canada”].

Le professeur Jean Leclair, lui, se penche sur la constitutionnalité [7] des dispositions relatives aux droits des distributeurs de livres: une analyse éloquente dont devrait s'ensuivre des discussions d'intérêt [8].

Les exceptions tant décriées sont respectivement traitées par le professeur Marcel Dubé quant à celles prévalant avant les modifications [“Cosmétique législative ou nouveau parti-pris en faveur des utilisateurs”] et par Me Sylvi Plante quant aux nouvelles excetions [“Un faux débat”].

“Les nouveaux recours en contrefaçon” sont présentés par Me Laurent Carrière et Me Stefan Martin [9] : un survol sommaire de certaines des nouvelles dispositions permettant aux créateurs leur juste part contre les récalcitrants.

Me Johanne Daniel aborde “Le cadre juridique de la gestion collective au Canada” alors que Me Benoît Clermont étudie Les modifications à la Loi en posant la question “Le Canada respecte-t-il ses obligations internationales?” Enfin Me Stefan Martin [10] nous faire une brève présentation des nouvelles dispositions touchant à “La copie privée”.

Les chroniques “Livres reçus” et “Publications récentes” [11] complètent ce numéro.

Bonne lecture!

Laurent Carrière

Rédacteur en chef

[1] Alors que les tribunaux ne se sont pas encore vraiment prononcés et que certaines des dispositions ne sont pas encore en vigueur.

[2] On conviendra ici qu'il s'agit-là d'une question existentielle récurrente pour toutes les rédactions de revues!

[3] C'est-à-dire, pour les friands de statistiques, après 4744 pages, 214 articles et ... 30 présentations!

[4] L.C. 1997, c. 24

[5] À point nommé vous prie de le croire le rédacteur en chef!

[6] Même par le biais d'une humble note infrapaginale, nous en profitons pour saluer le professeur David Vaver qui passe la main au professeur Jack Robert à titre de rédacteur en chef de notre homologue canadien, le *Intellectual Property Journal* : bonne chance à tous les deux dans vos nouvelles fonctions respectives.

[7] Si souvent évoquée à la sauvette, pour se donner bon genre, dans les conférences dites "savantes", mais ici traité avec *maetria*.

[8] La rédaction rappelle à son lectorat qu'un espace lui est réservé pour les billets et autres notes *d'humeur* –n'excluant pas la polémique- portant sur un sujet touchant la propriété intellectuelle.

[9] Comme quoi la rédaction n'hésite pas à mettre aussi la main à la pâte.

[10] Encore lui!

[11] À compter de la prochaine parution, les numéros ISSN seront indiquées pour faciliter le repérage.